

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 23 FEVRIER 2024

L'AN 2024, le 23 FEVRIER, les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au Conseil Départemental - rue Paul Doumer à Laon.

Etaient présents : M. GRZEZICZAK, Président,
Mme BODIOT, MM. CREMONT, DAIN, DELHAYE, GERVOIS, LEBEAU, LEFEVRE, Mme LETOT-DURANDE, MM. LIEZ, Mmes MARICOT et M'SAKNI, M. MUZART, Mme PASSEMART, M. PERROU, Mmes PLATRIER, RIBEIRO, et VARLET-CHENOT, M. VERDEZ et Mme VIOLET, Administrateurs.

M. KALLEL, Secrétaire du CSE de l'Opal.

M. BAILLET, Chef d'Unité Parc Public au SRU de la Direction Départementale des Territoires, représentant M. le Préfet.

Pouvoirs : M. BESANÇON, Administrateur, à M. PERROU
Mme DIVE, Administrateur, à Mme M'SAKNI
Mme FRICHET, Administrateur, à M. GRZEZICZAK
M. LINIER, Administrateur, à M. GRZEZICZAK.

Excusé : M. RAMPELBERG, Vice-Président.

Absents : MM. EUGENE, LE NY, Administrateurs
M. MONFORT, Commissaire aux Comptes.

Assistés de : M. BASSET, Directeur Général par intérim.
Mme MOINAT, MM. ROBERT, SIMONNOT et TOMBOIS, Directeurs de Service.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance, PESCE, Chargée des Politiques Locales.

La séance est ouverte à 10 h 00.

ORDRE DU JOUR

SOISSONS – SAINT CREPIN – MISE EN VENTE D'UN PROGRAMME

Dans le cadre du programme NPNRU Soissons-Saint Crépin, il a été décidé la restructuration de 48 logements T2 semi-individuels en 25 maisons de ville sur les rues Alexandre Ribot et Docteur Marcotte destinées à la vente, réparties de la manière suivante :

- 1 maison de type 2
- 17 maisons de type 3
- 7 maisons de type 4

Ces logements seront proposés à la vente dans le cadre de la politique de vente de logements de l'Office. Conformément à la loi du 21 juillet 1994 relative à l'habitat, le Conseil d'Administration de l'OPH de l'Aisne, lors de sa réunion du 15 décembre 2023, a validé sa politique de vente et de prix de logements et garages.

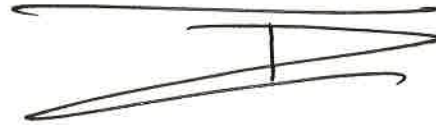
Il est proposé au Conseil d'Administration de l'OPH de l'Aisne :

- d'intégrer ces logements à la politique de vente de l'Office,
La politique de prix relative à ces logements sera soumise ultérieurement au Conseil d'Administration.
- et d'autoriser le Directeur Général à effectuer toutes les démarches nécessaires, à créer les servitudes indispensables résultant de la configuration des lieux et à signer tous les actes relatifs à la bonne exécution de ces ventes.

A l'appui des informations complémentaires fournies, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, donne son accord aux propositions ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.



Acte à classer

CA-4011

1 En préparation	2 En attente retour Préfecture	3 > AR reçu <	4 Classé
----------------------------	---	--------------------------------	--------------------

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-05T11-11-45.04 (MI251401712)

Identifiant unique de l'acte : 002-423119395-20240223-CA-4011-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : SOISSONS - NPNRU SAINT-CREPIN - MISE EN VENTE D'UN PROGRAMME

Date de décision : 23/02/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [N. 4011 - SOISSONS - SAINT CREPIN - MISE EN VENTE D'UN PROGRAMME.PDF](#) Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 05/03/24 à 11:11

Par [HERMI Farida](#)

Transmis

Date 05/03/24 à 11:11

Par [HERMI Farida](#)

Accusé de réception

Date 05/03/24 à 11:16